

La composition des listes au FDF et au RW⁽¹⁾

par Wladimir S. PLAVSIC

Licencié en Journalisme et Communication sociale,

Attaché de Recherche à l'Institut belge de Science politique.

★

Le FDF (Front démocratique des francophones) et le RW (Rassemblement wallon) sont deux formations politiques belges, qui aux élections législatives du 7 novembre 1971, ont remporté des succès que nul ne songe à contester.

Il nous a semblé utile, avant tout, de nous pencher brièvement sur la physionomie et le passé de ces deux partis.

Le Front démocratique des francophones.

C'est sous l'appellation de « Front démocratique des bruxellois de langue française » que le FDF fit irruption sur la scène politique, le 11 mai 1964, en organisant une conférence de presse qui réunissait entre autres MM. Bourgeois, Lagasse, Defosset, Laloux et Outers. Quelques semaines plus tard, le nouveau parti offrait sa présidence à M. Paul Brien qui cédera sa place à M. Albert Peeters au lendemain des élections de 1965.

Ses dirigeants, provenant pour la plupart des mouvements wallons et des associations francophones de la capitale, le FDF apparaissait comme un prolongement politique des groupes de pression : le comité de défense de Bruxelles et ensuite le Front des francophones de Bruxelles qui avaient vu le jour, à partir de 1961, pour lutter contre l'abandon du recensement linguistique et le vote des lois Gilson-Larock-Van Elslande. Ces groupe-

(1) L'auteur n'a aucune affinité avec les deux formations qu'il analyse. Soucieux de puiser aux sources, il a demandé à un sénateur FDF et à un député du RW des renseignements relatifs aux partis auxquels ils appartiennent. Aucun des deux parlementaires n'a répondu. Cela n'a en rien altéré la sérénité de l'auteur. Mais la vérité a ses droits.

ments avaient déjà alerté l'opinion bruxelloise lors de meetings retentissants.

Lorsque les élections communales du 11 octobre 1964 furent en vue, le FDF, qui n'avait pas eu le temps de se structurer au plan local, annonça qu'il ne participerait pas à la compétition, tout au moins d'une manière directe. Il se contenterait de donner des consignes d'abstention à l'égard des listes des trois partis traditionnels « responsables, selon lui, du gâchis linguistique », en tolérant parfois l'une ou l'autre exception en faveur des candidats moins alignés.

Aux élections de 1965, la trouée électorale du FDF causa une vive surprise dans les milieux politiques traditionnels. Le FDF obtenait trois sièges à la Chambre et un au Sénat.

Le FDF se défendra de n'être « qu'un parti linguistique » comme le définissaient ses adversaires. Son ambition sera de se prononcer sur les grandes options de notre époque.

Aux élections du 31 mars 1968, en recueillant 130.258 voix à la Chambre, le FDF devenait le troisième parti bruxellois (avec 15,40 % des votes). A la Chambre, le FDF allait disposer de cinq sièges et au Sénat de quatre.

Au scrutin communal du 11 octobre 1970, le FDF parvint à se hisser à la première place avec 161 élus sur 513. En pourcentage, il devenait le premier parti à Bruxelles où il avait recueilli 27,29 % des votes, cela en tenant compte de l'apport de la « Démocratie bruxelloise » lorsqu'elle s'était présentée en cartel avec le FDF. Celle-ci s'intégrera complètement au début de 1971 et M. Persoons, devenu bourgmestre de Woluwé-Saint-Pierre, siègera dorénavant sur les bancs FDF-RW à la Chambre.

Après ce nouveau bond en avant, le FDF fut contraint de revoir ses statuts qui firent de son comité directeur considérablement élargi l'autorité suprême du parti. Il maintient son bureau permanent, émanation du comité et confie de nouveaux pouvoirs au comité technique et propagande qui s'était substitué à l'ancien comité exécutif. Celui-ci sera non seulement compétent en matière d'affichage et de propagande, mais s'occupera encore de la récolte des fonds.

Le Rassemblement Wallon.

L'histoire du RW est une longue action qui se place, aux plans culturel, économique et social, sur le terrain de la lutte communautaire. Le RW plonge ses racines dans les groupes de pression qui ont précédé sa naissance. Il a tiré l'essentiel de sa substance du Mouvement populaire wallon créé par André Renard, au lendemain de la grève de l'hiver 1960-1961.

Jusqu'à la mort du leader liégeois, le MPW avait été le catalyseur de l'idée fédéraliste en Wallonie qui avait enregistré des progrès dans les milieux de la démocratie chrétienne.

La disparition prématurée d'André Renard fut l'une des causes de la débâcle du MPW que le PSB (parti socialiste belge) tentait de reprendre en main depuis quelques mois.

Dans le désarroi qui s'ensuivit, l'idée prévalut que l'action menée au sein des mouvements wallons pourrait déboucher sur le plan politique.

On assista en 1964, à la naissance presque simultanée à Charleroi et à Liège d'un front wallon pour l'unité et la liberté de la Wallonie et d'un Parti wallon des travailleurs. Au scrutin de 1965, MM. Perin (Liège), et Moreau (Charleroi) entraient à la Chambre.

De 1965 à 1968, le Parti wallon connut une existence sans histoire, entrecoupée de Congrès annuels pour délibérer de la flamandisation des rouages de l'Etat, de la politique de Benelux, du fédéralisme.

Lorsqu'en 1968, la crise de Louvain provoqua la chute du Gouvernement présidé par M. Vanden Boeynants, le temps sembla propice pour ouvrir le parti aux chrétiens que l'épouvantail du « renardisme » n'effraie plus. Cette mutation s'opérera sous l'impulsion de l'ancien Premier ministre, M. Jean Duvieusart. Dorénavant, le parti combatta sous la nouvelle enseigne du « Rassemblement wallon ».

Au-delà d'un accord purement technique d'apparement avec le FDF, le RW fera un pas de plus vers son partenaire bruxellois, en marquant sa solidarité avec tous les francophones du pays. Aux élections le RW et le FDF feront campagne à Bruxelles et en Wallonie sous un numéro unique, après avoir été favorisés par la chance qui leur avait accordé le numéro 1.

Le 31 mars 1968, le Rassemblement wallon enregistre un progrès considérable en recueillant 175.186 voix qui représentent 10,47 % des votes de l'ensemble des arrondissements wallons. Son nombre de députés passe de deux à sept et celui des sénateurs de zéro à quatre. L'ensemble de la représentation FDF-RW s'élève à treize députés et huit sénateurs.

Les décisions courantes du RW sont prises par un bureau fédéral de soixante-neuf membres parmi lesquels on compte cinquante-sept délégués des fédérations régionales dont tous les parlementaires et les présidents de régionale.

Quant aux structures du Rassemblement wallon, elles sont sans doute moins hiérarchisées que celles du FDF, chacune des régionales disposant d'une réelle autonomie (2).

(2) A ce sujet, il faut lire dans *Le Soir* des 19, 20 et 21 septembre 1971, les excellents articles de Pierre Bary.

Préparation des listes.

Le mardi 28 septembre 1971 aura lieu la réunion du conseil général du FDF-RW. Il y sera question de la stratégie et de l'établissement des listes électorales. Un premier tour d'horizon sera effectué pour l'arrondissement et l'agglomération de Bruxelles.

A la réunion du FDF-RW du 28 septembre, l'idée a été lancée de déposer une liste francophone dans l'arrondissement de Louvain, ce qui a été appuyé par l'ensemble du groupe.

Dans le journal *Le Soir* du lundi 4 octobre 1971, on peut lire : le FDF rendra publiques ses listes électorales législatives. Celles-ci sont actuellement en confection au sein d'une commission spéciale. Le problème, en passe d'être résolu, est de classer, après l'accueil fait à M. Persoons (qui quitta le PSC il y a quelques mois), quelques noms de la « Démocratie bruxelloise ».

A Bruxelles, MM. Defosset et Lagasse sont têtes de liste du FDF. Dans la liste des candidats à la Chambre, on relève le nom de M. Nols, bourgmestre de Schaerbeek et de MM. Gutt et Brien, professeurs à l'Université de Bruxelles.

A Liège, les députés sortants, MM. François Perin et Pierre Bertrand occuperont les deux premières places sur la liste du Rassemblement wallon pour la Chambre. Ils seront suivis par M. Jules Dupont, syndicaliste chrétien. Au Sénat, le premier candidat sera M. Marcel Thiry (sortant), et le second, M. Jacques Wathélet, démocrate chrétien, qui, lors des dernières élections communales, conclut l'alliance avec le Rassemblement wallon à Seraing.

La présence des démocrates chrétiens sur des listes portant la seule étiquette du Rassemblement wallon s'explique par la future restructuration du Mouvement ouvrier chrétien. Les militants de la démocratie chrétienne attendent la création d'une démocratie chrétienne wallonne à laquelle pourraient s'affilier individuellement les chrétiens francophones engagés dans la lutte politique, sous différentes étiquettes.

Des listes complètes, pour les deux Chambres, sont aussi présentées dans les autres arrondissements où le parti ne récolta pas d'élus en 1968.

A Verviers, au RW, on trouve à la Chambre : le docteur Petit, M. Dombret, le docteur Léger. En tête de liste pour le Sénat vient un pasteur : M. Crassaerts.

A Huy-Waremme, ont été désignés M. Jacques Fiévez (Chambre) et Mme Andrée Heptia (Sénat).

Le samedi 9 octobre 1971, le comité directeur du FDF a approuvé les listes de candidats pour les législatives à Bruxelles.

Pour la Chambre, la liste se présente comme suit : 1. M. Defosset ; 2. M. Outers ; 3. M. Boon ; 4. M. Persoons ; 5. M. Havelange ; 6. M. Nols ; 7. M. Laloux ; 8. M. Moulin.

Pour le Sénat, c'est évidemment M. Lagasse qui conduit la liste devant MM. Bourgeois, Lepaffe, Mme Verdin, MM. Cristel et Fosty.

Le Journal *Le Soir* du 12 octobre 1971 signale que M. Etienne Gutt, professeur à l'Université de Bruxelles, a tenu à démentir les informations selon lesquelles il serait candidat FDF à la Chambre pour les élections législatives. A la permanence du FDF, on a déclaré qu'effectivement M. Gutt n'avait pas été consulté quant à son accord pour figurer sur les listes de candidats. Il paraît donc que les autorités du FDF ont quelque peu manqué d'élégance vis-à-vis de M. Gutt.

Un ancien sénateur PSC, Mme Lehouck-Gerbehaye, passe au RW comme candidate au Sénat pour la province de Namur.

Le 22 octobre, en vue des élections au Conseil d'agglomération du 21 novembre, le PLP et le FDF ont signé un protocole d'accord prévoyant une liste unique. Si cet événement ne concerne que les élections du 21 novembre, les observateurs s'accordent à reconnaître à ce pacte la valeur d'un symbole qu'on ne peut négliger.

Dans la soirée du 22 octobre, au meeting FDF à Boitsfort, M. Outers a déclaré : « L'apparition du FDF sur la scène politique constitue un phénomène entièrement nouveau et d'une importance capitale ; pour la première fois est apparu un parti compétent qui veut défendre les intérêts propres de sa propre communauté. Le FDF a repris une action et une pensée dont personne ne voulait ; il a fait prendre conscience aux francophones de l'importance acquise par le mouvement flamand qui oriente toute la politique belge depuis près d'un demi-siècle ».

Dans le Hainaut, à Charleroi, les trois parlementaires sortants du RW se représentent : MM. Moreau et Knoops à la Chambre. M. Bologne au Sénat. Aux places de combat, on trouve à la Chambre, M. Fernand Helguers, technicien et ancien délégué de la FGTB ; au Sénat, M. André Boland, président provincial de la Fédération générale des travailleurs indépendants. A la cinquième place sur la liste de la Chambre, on relève le nom de M. Etienne Duvieusart, fils de l'ancien Premier ministre.

Dans le Brabant wallon, on assiste au maintien des sortants du RW de Nivelles. Cent vingt délégués des sections locales du rassemblement wallon du Brabant wallon ont participé à Wavre à un poll qui a donné les résultats suivants :

A la Chambre : le député bourgmestre de la Hulpe, P. Rouelle sera à nouveau tête de liste, suivi de MM. Maes, conseiller communal de Tubize, affilié au Mouvement ouvrier chrétien ; Dubrunquez, secrétaire d'arron-

dissement du Rassemblement wallon ; Boulangier, échevin à Braine l'Alleud, et Menestret, conseiller communal de Nivelles.

Au Sénat, il a été à nouveau fait confiance au sénateur P. Stroobants, bourgmestre de Tourinne-la-Grosse, suivi de M. Hulin, de Nivelles.

M. Raucent, conseiller communal à Wavre et professeur à l'Université de Louvain, a été désigné comme premier suppléant à la Chambre et M. Jennar, bourgmestre de Jodoigne, comme premier suppléant pour le Sénat.

Il est à noter que les élus ont été reconduits par acclamations à la place qu'ils occupaient en 1968.

Dans l'ensemble, toutes les cantonales sont assez uniformément représentées sur les listes telles qu'elles ont été confectionnées par les délégués des cantonales. Toutefois, l'importante section de Waterloo n'a pu faire passer aucun de ses représentants.

C'est au comité d'arrondissement du Rassemblement wallon qu'il appartient de ratifier le classement, en apportant éventuellement l'un ou l'autre correctif. Avant leur dépôt, les listes devront encore être approuvées par le bureau fédéral du RW qui constitue l'instance suprême de ce parti.

A propos des listes électorales, M. Perin a souligné que les listes de candidats aux élections du 7 novembre comprennent aussi bien des socialistes que des démocrates chrétiens, des indépendants ou des représentants des professions libérales.

Des listes complètes seront présentées dans tous les arrondissements du Luxembourg.

Dans l'arrondissement de Louvain, une liste du « Rassemblement francophone » a été déposée. Un apparemment a été réalisé avec les listes du FDF et du RW de Bruxelles et de Nivelles. M. Tournis, conseiller communal à Tervueren et premier candidat à la Chambre a expliqué que cette liste n'est pas celle d'un retour nostalgique à la Belgique d'avant la prise de conscience communautaire. Elle veut assurer la protection des minorités et s'opposer au tracé de la frontière linguistique sans la consultation des habitants.

Le porte-parole du Rassemblement francophone a insisté sur la nécessité de présenter aux électeurs de l'arrondissement de Louvain une alternative aux partis traditionnels qui n'ont, selon lui, opposé aucune résistance aux exigences flamingantes. Le déménagement de l'Université de Louvain sous l'empire du « Walen buiten » s'est fait en dépit des promesses données au moment du vote des lois linguistiques de 1963.

M. Marioné, premier candidat au Sénat a affirmé que le nombre de francophones de l'arrondissement de Louvain représente quinze pour-cent de la population, ce qui est égal au nombre de néerlandophones de la

région bruxelloise. Si ces derniers sont représentés au Parlement, il n'y a pas de raison que les francophones de l'arrondissement de Louvain ne le soient pas aussi. Présentant les diverses listes, M. Marioné a indiqué que celles-ci comportent des candidats de Tervueren, de Louvain, de Landen et de Tirlemont. Mais c'est à Tervueren et à Louvain que ces listes disposent des plus sérieux appuis.

Le résultat général des élections du 7 novembre 1971 pour les deux formations FDF-RW est le suivant : 24 députés et 19 sénateurs.

Observations.

L'analyse de la composition des listes du FDF et du RW n'est guère aisée pour l'observateur lointain. Toutefois, sur base des éléments repris dans la presse avant le scrutin et grâce aux notices biographiques des élus, il semble possible de tirer certains enseignements.

D'abord, il faut dire que le Rassemblement wallon semble plus structuré que le FDF. Cela s'explique peut-être par le fait que malgré tout le RW est héritier des traditions socialistes du Mouvement populaire wallon. Le RW réunit à côté d'indépendants et des carrières libérales des anciens socialistes et des démocrates chrétiens déçus par le PSC.

Le FDF, par contre, paraît plus centralisateur, plus rigide dans sa structure. Cela s'explique par le fait que son aire d'action se limite à l'agglomération bruxelloise et que ses dirigeants sont une poignée d'hommes brillants mais aussi assez autoritaires.

Aussi pauvres que soient nos sources, nous relevons dans la liste des élus du FDF et du RW pour les deux Chambres : trois professeurs d'université, trois chargés de cours à l'université, un professeur de l'enseignement technique supérieur, un préfet d'athénée, un professeur retraité d'athénée, onze docteurs en droit dont six avocats, deux médecins, un académicien, un ingénieur commercial, un ingénieur chimiste, un instituteur, un ancien maître queux, un commerçant, un administrateur de société d'habitations sociales, un agriculteur.

Ce palmarès confirme un point de vue de M. Outers, leader du FDF qui déclarait en ouvrant la campagne électorale : « L'apparition du FDF a eu un corollaire important : les intellectuels viennent à la politique et prennent leurs responsabilités ».

Si nous nous arrêtons un instant aux mécanismes d'accès à la fonction parlementaire, nous constatons que pour beaucoup de candidats des deux formations envisagées, les élections législatives du 7 novembre 1971 n'ont pas constitué leur première passe d'armes. De nombreux candidats étaient déjà bourgmestres, échevins, conseillers communaux ou provinciaux.

Il y a lieu aussi de souligner l'existence d'un certain nombre de transfuges des partis traditionnels et du parti communiste. Des hommes et des femmes, déçus par les formations au sein desquelles ils ont été élus naguère semblent avoir trouvé au FDF-RW un accueil inespéré. Des jeunes aussi, semblent avoir compris qu'il y avait des places à prendre. Ils semblent avoir changé de train à temps. L'observateur doit voir dans ce dernier facteur un souci de pluralisme dans le chef des instances dirigeantes. Quant à savoir comment ce brassage d'individus venus d'horizons aussi divers vaincra les vieux et tenaces clivages philosophiques et sociaux, cela est une autre histoire.

